



Compte rendu du conseil municipal du mardi 30 août 2016

CONVOCATION : Jeudi 25 août 2016

AFFICHAGE : Jeudi 25 août 2016

PRESENTS : MARCHAND Ginette, KIRSCH Michèle, CHAXEL Chantal, JEANPIERRE Vincent, NICLAS Claude, PELTRE Béatrice, David POIREL, SEYBOLD Christophe et THOUVENOT Muriel.

MEMBRES AYANT DELIBERE : 9

MEMBRES ABSENTS et EXCUSES : CANTENEUR Bruno et SCHOLZ Laurent,

POUVOIRS : 0

SECRETAIRE DE SEANCE : CHAXEL Chantal

20 H 30 : Le Maire ouvre la séance.

➤ **Evolution du dossier d'aménagement de la place** :

- L'entreprise RSTP a débuté les travaux à compter du 18 juillet 2016. Les travaux évoluent dans le bon sens et chaque mercredi matin, la commission de travaux est convoquée sur place pour élucider les complications décelées sur le terrain même. Des sondages seront effectués sur le trottoir bordant les habitations entre le n° 57 au n° 69 grande rue, afin d'étudier la faisabilité de pose des fourreaux EDF et téléphoniques en parallèle avec le réseau d'assainissement présent.
- Le conseil valide la délibération relative à une demande d'aide supplémentaire auprès du SDE54 (Syndicat Départemental d'Electricité) dans le cadre de l'avenant au marché « Enfouissement des réseaux » aux entrées de village (routes de Lunéville et d'Athienville).
- Les quelques discordances rencontrées chez certains particuliers pour les branchements électriques ou aménagements de voirie seront confiés au maître d'œuvre : M. Muller.
- Les horaires des réunions hebdomadaires de chantier sont fixés à 10 h 30, chaque mercredi.

➤ **FETE PATRONALE** : Cette année, la fête foraine se déroulera sur les parkings de la CAL, en raison des travaux d'enfouissement sur la place centrale.

- Le conseil accepte d'offrir deux tours de manège aux enfants du village (âgés de 2 à 18 ans). Ces tickets devront être utilisés, de préférence, le samedi après-midi. Par contre, il n'y aura pas d'inauguration de la fête cette année, par manque de commodité.

➤ **EMPOYE COMMUNAL** :

- Plusieurs changements d'emploi du temps de l'employé communal sont nécessaires :
31 août : Débarras du grenier de l'école pour organiser des TAPS.
16 septembre AM : Préparation de la fête communale afin de sécuriser la bascule et la fosse de la CAL pour le week-end des 17 et 18 septembre.
Les communes de Valhey et Juvrecourt ont été sollicitées pour permuter deux jours de travail



- Le massif de fleurs situé au chemin du haut de la croix ne sera désormais plus entretenu par l'employé communal.
Il a été décidé de le laisser vide de toute plantation et seule la croix subsistera en ce lieu.
- Le terrain du haut de la croix défriché est destiné à une aire de détente pour les adolescents. Cependant, il présente des soucis de remise en état : Trop de racines en surface. En cas d'incapacité de l'uniformiser au moyen d'engins agricoles, la commune fera appel à une entreprise pour parvenir à planifier ce terrain. Un panneau de basket a déjà été acheté à la commune de Maixe et un touret vient d'être mis de côté pour agencer ce lieu de détente.
- **GENDARMERIE** : La brigade de gendarmerie d'Arracourt ferme ses portes au 1^{er} septembre 2016. Afin de renforcer les patrouilles de surveillance générale et d'intervention sur le territoire de la CCS, des permanences seront assurées en mairie d'Arracourt, les jeudis de 14 h à 16 h et les samedis de 10 h à 12 h.
- **REPRISE DU PRÊT DE L'ECOLE** : Une transaction de rachat de l'école pour l'euro symbolique avait été conclue en juin dernier, avec le syndicat scolaire d'Arracourt. La commune est désormais propriétaire des locaux de l'école d'Arracourt, à compter du 1^{er} août 2016.
Une reprise du contrat de prêt destiné aux travaux d'extension de l'école sera effective à compter du 1^{er} novembre 2016. Ce prêt de 57.000 € avait été contracté en 2010, pour une durée de 15 ans auprès de la Caisse d'Epargne. Un remboursement annuel de 5.087 € sera à la charge de la commune jusqu'en 2025.
- **ENTREPRISE TP** : Une demande sera faite en temps voulu à l'entreprise Thiriet pour installer, à proximité du char, le panneau d'affichage destiné à accueillir les panneaux d'informations sur la bataille de char.
- **ENQUETE PUBLIQUE pour INSTALLATION CLASSEE CARRIERES BARASSI** :
Le Maire expose la demande de renouvellement d'extension de la carrière Barassi à Bezange la Petite. Le conseil délibère et valide cette demande d'acceptation présentée par la Préfecture. Ce dossier fera l'objet d'une enquête publique sur tout le secteur de Bezange la Petite.
- **GEOCACHING** : Qu'est-ce que le géocaching : C'est un loisir qui consiste à utiliser la technologie du géopositionnement par satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler un contenant (appelé « cache » ou « géocache ») dans divers endroits à travers notre région. Arracourt est en cours de création d'un circuit sur son territoire : une façon de dévoiler à l'aide d'un smartphone, nos richesses historiques, économiques et culturelles.
Une inauguration du circuit d'Arracourt est prévue le 9 octobre, en mairie d'Arracourt.

ARRACOURT, le 1^{er} septembre 2016
Maire, Ginette MARCHAND,